

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 205f07

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Ukraine : René van der Linden, Président de l'APCE, appelle au respect de l'ordre constitutionnel

Strasbourg, 03.04.2007 – Suite au décret présidentiel d'hier relatif à la dissolution de la Verkhovna Rada (parlement ukrainien), le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), René van der Linden, a déclaré aujourd'hui :

« L'Assemblée parlementaire suit avec une grande préoccupation les événements politiques actuels en Ukraine. La situation qui s'est créée doit être résolue dans le plein respect de la Constitution ukrainienne et au travers des voies légales qu'elle offre, ainsi que par un dialogue constructif engagé de l'ensemble des forces politiques représentées au sein du Parlement.

Dans un pays où règne l'Etat de droit, des désaccords nés de l'interprétation de la Constitution doivent connaître un règlement conforme aux procédures légales en vigueur.

J'invite les responsables politiques de l'Ukraine et l'ensemble de la nation ukrainienne à faire preuve de sagesse et de maturité politique, en conservant leur calme et en évitant toute escalade dans ce conflit, y compris dans les rues. Cela revêt une importance capitale pour l'Ukraine et son image sur le plan international.

Je me suis entretenu avec le Président de la Verkhovna Rada, Alexandre Moroz, cet après-midi, qui a exprimé son souhait de voir l'Assemblée parlementaire tenir un débat d'urgence sur cette question lors de sa prochaine partie de session (16-20 avril 2007). Je discuterai également de la situation avec le Président Iouchtchenko demain matin.

L'Assemblée parlementaire se tient prête à aider les forces politiques de l'Ukraine à apporter une solution à la crise actuelle. A cet égard, je les appelle également à recourir aux instruments et mécanismes dont dispose le Conseil de l'Europe, notamment la Commission de Venise, qui ont démontré par le passé leur capacité à fournir des conseils et de l'assistance dans des situations semblables ».

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe); GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).